

Aides découplées 2017 :

<u>Instruction paiement JA</u>	décembre
<u>Valorisation des aides découplées</u> - paiement de base et paiement redistributif - paiement vert - paiement JA	décembre janvier janvier
<u>Paiement des aides découplées</u>	février 2018

Aides couplées 2017

ABA-ABL 2017 :

Ouverture instruction (outil inchangé par rapport à 2015). (Pour l'essentiel instruction automatique, sauf quelques cas particuliers). Y compris cas de transhumance	deuxième quinzaine de novembre
Versement pour la grosse masse des dossiers	mi-décembre

Aides ovines et caprines 2017 :

Instruction quasi-automatique	deuxième quinzaine de septembre
Acompte	deuxième quinzaine octobre
Solde	décembre

Aides couplées végétales 2017 :

Instruction (outils quasi identiques à 2016)	fin novembre
Contrôles sur place – réalisation par ASP	idem Surfaces 2017
Contrôles sur place – traitement des retours par SEA	idem Surfaces 2017
Paiement de la grosse masse des dossiers	février

Aides découplées 2017

Surfaces 2017 :

<u>Importation des télédéclarations surfaces 2017 dans Isis</u>	mi-septembre 2017
<u>Instruction dossier surfaces 2017</u> (modalités similaires à 2016) <ul style="list-style-type: none"> - îlots et parcelles (observations IP) - modification des déclarations - SNA (SNA déclarées à traiter + observations SN) - ZDH (ZDM à traiter + observations PP) 	18-25 septembre début octobre (puis 3 à 4 mois d'instruction)
<u>Contrôles sur place et visites rapides</u>	notification des zones télédétection = semaine du 1 ^{er} août flux aller et début campagne contrôle = mi- octobre 2017 fin campagne contrôle = janvier 2018 traitement par les DDT au fil de l'eau
<u>Instruction verdissement 2017</u> <ul style="list-style-type: none"> - SIE à traiter + gestion des filiations de SIE déclarées + observations SI - contrôle administratif agriculture biologique, certification maïs et prairies sensibles - automatisation de la localisation des arbres isolés - passage progressif à une gestion graphique des données d'intersection 	fin novembre

DPB 2017 :

<u>Instruction DPB 2017</u> <ul style="list-style-type: none"> - saisie et instruction des dotations DPB 2017 - saisie et instruction des clauses DPB 2017 - prise en compte des clauses DPB 2017 dans les portefeuilles DPB - valorisation des dotations DPB 2017 	mi-septembre début octobre décembre décembre
<u>Module gestion de la réserve DPB</u> (gestion automatique)	décembre 2017-janvier 2018

ATR 2017

L'ATR 2017 sera basé sur le système de l'ATR 2016, qui sera adapté	
Fixation par le MAA du périmètre, début des travaux.	10 juillet
Ouverture de la télédéclaration	4 septembre
Ouverture de l'instruction conditionnée au déploiement de l'import des données surfaces 2017	autour du 20 septembre
Arrivée sur les comptes pour les dossiers déposés jusqu'au 20 septembre	le 16 octobre

ICHN 2016

Instruction (outils quasi identiques à 2015)	19 juin
Contrôles sur place - Réalisation par ASP - Une fois les contrôles réalisés et intégrés dans ISIS, il n'y a de traitement nécessaire par les SEA que pour une toute petite partie des dossiers	Réalisés à 97 % Finalisation en cours pour les derniers dossiers
Paiement de la grosse masse des dossiers	Liquidation 17 juillet pour arriver sur les comptes 27-28 juillet
ICHN DOM 2016	Instruction en août Paiement en septembre
ICHN Corse 2016 Outil d'instruction Paiement	Ouvert le 21 juin Possible cet été, dépend de décision de la CTC

ICHN 2017

Instruction (outils quasi identiques à 2016) -Instruction des revenus (deux imports DGFIIP prévus) -Instruction du reste (travail très limité)	mi-septembre novembre
Contrôles sur place	à compter de mi-octobre
Paiement de l'acompte pour la grosse masse des dossiers	liquidation tout début décembre

Assurance récolte 2016

Contrôle administratif	ouverture à l'automne
Paiement	Fin 2017

PAC 2015, 2016, 2017 – calendrier opérationnel

MAEC surfaciques /BIO 2015

<u>Paramétrages</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture des paramètres régionaux - Ouverture du paramétrage des territoires - Ouverture du paramétrage des mesures - Ouverture du paramétrage des plans de financement - Extraction du référentiel des mesures 	<p>23 janvier et 09 mars 3 février 2017 13 février 2017 3 mars 2017 juin 2017</p> <p>Chantier paramétrage achevé</p>
<u>Rectification des codes mesures dans les déclarations et choix le cas échéant de la mesure système retenue</u>	<p>fin avril 2017</p>
<u>Gestion des cycles de vie des mesures et des dispositifs</u>	<p>mi juin 2017</p>
<u>Contrôle administratif</u> <ul style="list-style-type: none"> - calcul des surfaces admissibles MAEC/BIO - reprise de SAB (engagement Bio pour une durée réduite) - contrôle administratif des critères d'entrée, d'éligibilité et des obligations 	<ul style="list-style-type: none"> - fin juin 2017 - fin août <p>- début août points de contrôle manuels, mi-août points de contrôle automatiques MAEC système et bio, fin août MAEC localisées surfaciques</p>
<u>Plafonnement des engagements</u> <ul style="list-style-type: none"> - saisie de constats de non sélection et génération de la couche des éléments engagés - extraction permettant aux financeurs de connaître les quantités demandées - écran de synthèse des quantités à engager et de validation de fin de plafonnement- 	<p>début août 2017</p> <p>début septembre 2017 début septembre 2017</p>
<u>Engagements comptables</u> <ul style="list-style-type: none"> - validation des plans de financement - engagements comptables 	<p>début septembre 2017 mi septembre 2017</p>
<u>Engagements juridiques</u>	<p>début octobre 2017</p>
<u>Paiements</u> <ul style="list-style-type: none"> - gestion des liquidations MAEC/BIO - premiers paiements pour MAEC surfaciques et aides bio (arrivée sur les comptes) 	<p>mi octobre 2017 début novembre 2017</p>
<u>Contrôles sur place</u> (sachant qu'un acompte sera versé pour ces dossiers) <ul style="list-style-type: none"> - flux aller Isis vers Verdi - réalisation des contrôles sur place (modalités précises de réalisation des contrôles en cours de validation) - paiement du solde pour les dossiers sans anomalie (un acompte étant versé avant réalisation des contrôles) - flux retour Verdi vers Isis - prise en compte des retours Verdi et paiement du solde pour les dossiers avec anomalie 	<p>à partir de novembre mais sur une durée qui dépendra de l'avancement des Régions sur les EJ</p> <p>Fin du 1^{er} trimestre 2018</p>